



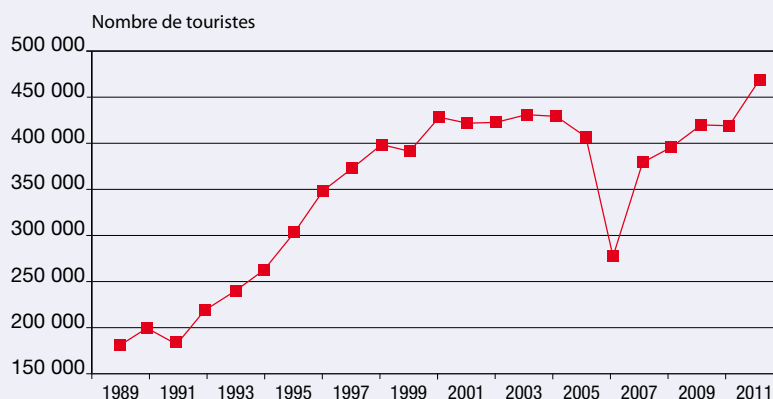
Le tourisme à La Réunion en 2011

Une année record pour le tourisme réunionnais

En 2011, l'île de La Réunion a accueilli 471 000 touristes, un niveau jamais atteint jusque là. Avec une hausse de 21,5 % par rapport à 2010, le tourisme d'agrément rattrape le tourisme affinitaire. Cet afflux de touristes d'agrément a bénéficié à l'hébergement marchand, en particulier aux hôtels ainsi qu'aux locations meublées. L'hébergement chez les parents ou les amis reste prépondérant (44 %). Les dépenses totales sont en forte hausse (+ 16 %). Non seulement les touristes sont plus nombreux, mais ils restent plus longtemps sur l'île (+ 2 jours par rapport à 2010).

La fréquentation touristique 2011 atteint un niveau historique, nettement supérieur aux records du début des années 2000 qui flirtaient avec la barre des 430 000 touristes. En 2011, 471 300 touristes ont été accueillis à La Réunion, soit 12 % de plus qu'en 2010 (*graphique 1*). Les touristes en provenance de France métropolitaine demeurent largement majoritaires (81 %). Ils sont 10 % plus nombreux qu'en 2010 (*tableau 1*). Toutefois, l'augmentation est encore plus forte pour les touristes en provenance d'un autre DOM ou COM (particulièrement Mayotte ou la Nouvelle-Calédonie) dont le nombre a doublé cette année. Les touristes en provenance des pays européens sont également plus nombreux (+ 14 %).

[*graphique 1*] **Le tourisme atteint un niveau record en 2011**



Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

[tableau 1] **Le tourisme atteint un niveau record en 2011**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution sur un an (en %)
Touristes - Ensemble									
Nombre total de touristes	430 000	409 000	278 800	380 400	396 400	421 900	420 300	471 300	12,1
Lieu de résidence									
France métropolitaine	343 200	330 000	209 500	280 700	311 000	344 300	346 200	381 600	10,2
Pays européens ¹	20 700	14 100	10 500	16 400	17 200	15 400	17 200	19 600	14,0
Maurice	26 200	24 800	20 100	23 700	20 800	20 300	18 400	18 200	-1,1
Autres	39 900	40 100	38 700	59 700	47 400	41 900	38 500	51 900	34,8
<i>dont DOM ou COM</i>	nd	nd	nd	nd	nd	nd	15 400	30 800	100,0
<i>dont pays étrangers hors pays européens¹</i>	nd	nd	nd	nd	nd	nd	23 100	21 100	-8,7
Catégorie de tourisme									
Tourisme d'agrément	183 000	161 900	80 100	124 500	136 100	143 300	162 500	197 400	21,5
Tourisme d'affaires	51 600	46 900	47 100	52 000	50 000	41 100	39 800	43 400	9,0
Visite famille, amis (affinitaire)	180 300	184 400	134 900	185 000	197 800	222 800	197 900	211 900	7,1
Autres	15 100	15 800	16 700	19 000	12 500	14 700	20 100	18 600	-7,5
Mode d'hébergement principal									
Hôtel, résidence de tourisme	147 500	135 200	82 200	114 700	121 500	112 800	121 800	137 400	12,8
<i>dont hôtel classé ou non</i>	nd	nd	nd	nd	nd	98 300	105 200	119 500	13,6
<i>dont résidence de tourisme</i>	nd	nd	nd	nd	nd	14 500	16 600	17 900	7,8
Gîte, village vacances	45 900	45 100	16 000	27 700	34 700	36 100	40 500	48 800	20,5
Location	29 400	30 700	18 600	28 000	31 500	42 600	45 400	63 500	39,9
Parents, amis	199 700	190 400	154 100	201 200	200 700	218 100	198 800	206 600	3,9
Autre hébergement (dont camping, refuge...)	7 500	7 600	7 900	8 900	8 000	12 300	13 800	15 000	8,7
Durée des séjours									
Durée moyenne du séjour (en jour)	16,4	17,0	18,2	16,4	17,3	16,3	14,6	17,0	16,4
Durée du séjour à l'hôtel des touristes y ayant séjourné (en jour)	6,8	6,9	7,0	6,7	6,5	6,6	6,8	7,0	2,9
Origine des touristes									
Originaires de La Réunion	61 800	60 700	49 300	60 400	68 800	65 700	60 800	64 900	6,7
Non-originaires de La Réunion	368 200	348 300	229 500	320 100	327 600	356 200	359 500	406 400	13,0
Dépenses des touristes									
Totales (€ / ménage)	1 220	1 260	1 240	1 226	1 264	1 284	1 248	1 311	5,0
(€ / personne)	731	755	806	770	771	725	705	730	3,6
(€ / jour / personne)	45	44	44	47	45	44	49	43	-12,2
Hébergement (€ / ménage)	276	299	268	272	283	326	328	344	4,9
Restaurant (€ / ménage)	259	264	275	270	278	264	274	291	6,2
Location voiture (€ / ménage)	182	188	186	195	193	195	220	218	-0,9
Souvenirs, cadeaux (€ / ménage)	188	204	188	180	190	179	171	173	1,2
Loisirs (€ / ménage)	161	155	160	151	175	154	135	145	7,4
Autres (€ / ménage)	154	150	163	158	145	167	121	139	14,9
Dépenses totales en millions d'euros	314,4	308,8	224,8	292,9	305,6	305,8	296,3	344,2	16,2
Départs de résidents	385 000	395 000	409 200	409 700	422 400	454 000	566 000	600 000	6,0

1. Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Grande-Bretagne.

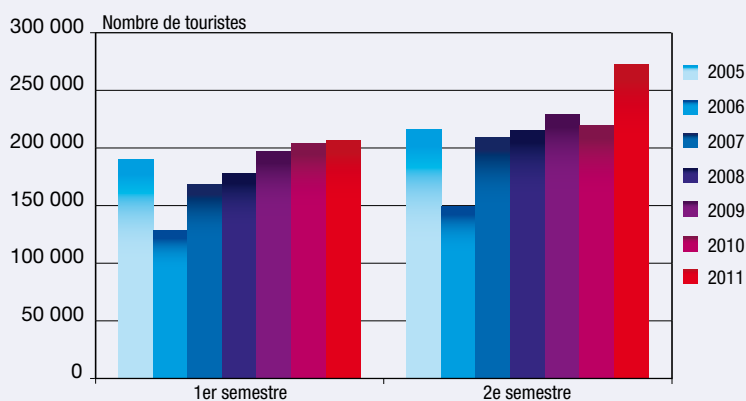
Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

Un second semestre très dynamique

Avec 50 000 touristes de plus qu'en 2010, le deuxième semestre a été particulièrement dynamique. La fréquentation touristique atteint, avec 217 000 touristes, un niveau largement supérieur aux années précédentes (graphique 2). Le 2nd semestre est traditionnellement plus élevé, mais l'écart avec le 1^{er} semestre se creuse en 2011 : 57 % des touristes ont choisi le 2nd semestre (+ 5 points en un an).

Le nombre de touristes du premier semestre 2011 est resté stable par rapport à 2010 (201 000 touristes).

[graphique 2] **Un 2nd semestre très dynamique**



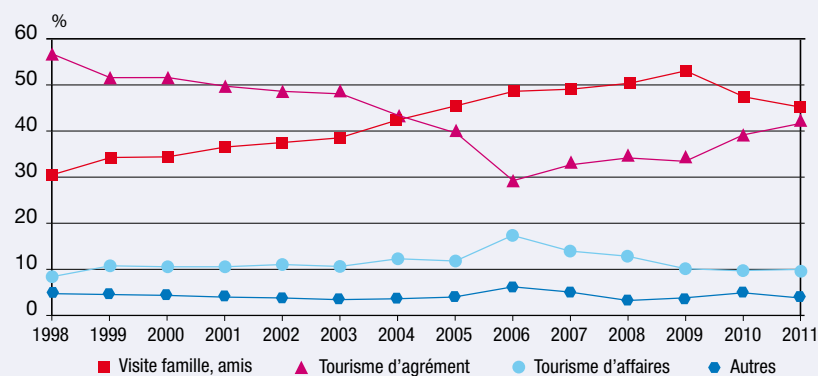
Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

Le tourisme d'agrément rattrape le tourisme affinitaire

Comme en 2010, la part des touristes en visite dans leur famille ou chez leurs amis (tourisme affinitaire) diminue en 2011 : elle représente 45 % des touristes en 2011 contre 53 % en 2009 (graphique 3).

À l'inverse, les touristes dont l'objectif principal est de visiter l'île (tourisme d'agrément) sont chaque année beaucoup plus nombreux. En 2011, ils sont 197 000, soit 20 % de plus qu'en 2010. En nombre, c'est le meilleur niveau depuis 2003. Ils représentent 42 % des touristes en 2011 contre 34 % en 2009.

graphique 3 Motif de séjour : le tourisme d'agrément a le vent en poupe



Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

Boom des locations meublées

L'hébergement marchand (hébergement autre que chez les proches) a logiquement bénéficié de l'augmentation du tourisme d'agrément. Il est en hausse de 20 %. En particulier, les touristes ayant fait le choix de la location meublée ont augmenté de 40 % en 2011. Les gîtes ou villages vacances ont également nettement progressé (+ 20 %). La fréquentation des résidences de tourisme a augmenté moins vite (+ 8 %).



L'afflux de touristes profite à l'hôtellerie classée

Bénéficiant de la hausse du nombre de touristes, l'hôtellerie classée à La Réunion enregistre de très bons résultats en 2011. Le nombre de nuitées augmente de 10 % en un an. Mais contrairement aux flux d'arrivées de touristes, le 1^{er} semestre a connu une plus forte croissance que le second : + 13 % par rapport au 1^{er} semestre 2010. Le nombre de touristes étant resté stable, ce bon résultat est sans doute à imputer aux résidents réunionnais qui se sont rendus plus nombreux dans ces établissements.

Au second semestre, l'afflux massif de touristes (+ 23 %) a en partie bénéficié à l'hôtellerie classée puisque le nombre de nuitées augmente de 7 % par rapport à la même période de 2010. D'autres modes d'hébergement, comme les locations meublées ou les gîtes et villages vacances, ont également tiré parti de l'augmentation du nombre de touristes.

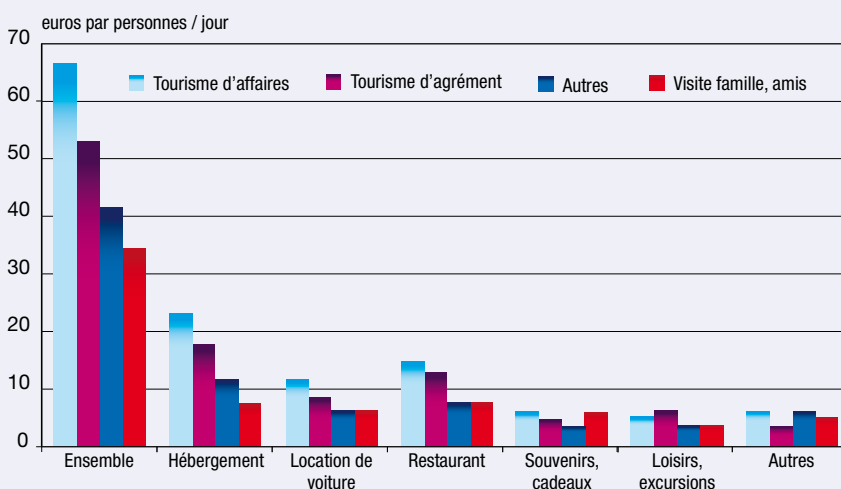
Source : Insee-Direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Un séjour plus long et plus de dépenses

Plus nombreux, les touristes sont également restés plus longtemps à La Réunion en 2011 : 17 jours en moyenne contre 14,6 jours en 2010. En conséquence, les dépenses totales liées à leur séjour augmentent de 16 % pour atteindre 344,2 millions d'euros. Les dépenses consacrées aux activités (excursions, sports nature, découverte de musées ou jardins, survols de l'île en hélicoptère...) sont celles qui progressent le plus (+ 7 %).

Comme les précédentes années, les touristes venus découvrir l'île restent moins longtemps que ceux venus rendre visite à de la famille ou à des proches. La durée de leur séjour est inférieure d'une semaine en moyenne. Ils dépensent néanmoins 10 % de plus en moyenne par ménage que les touristes affinitaires (graphique 4). Cette différence s'explique essentiellement par les dépenses d'hébergement, qui sont deux fois plus importantes pour les touristes d'agrément. Ces derniers dépensent également davantage que les touristes affinitaires en location de voiture (+ 14 %) et en restaurants (+ 9 %). Les touristes venus rendre visite à la famille ou à des proches consacrent une part plus importante de leur budget aux souvenirs et aux cadeaux (+ 36 %), ainsi qu'aux loisirs et excursions (+ 4 %).

graphique 4 Montant des dépenses : les touristes d'affaires dépensent le plus



Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

Les touristes restent satisfaits de leur séjour

Comme en 2010, les touristes sont satisfaits de leur séjour : 91 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de l'intérêt touristique de la destination Réunion, et 88 % sont satisfaits de l'accueil reçu (tableau 2).

Le bilan reste nuancé sur le rapport qualité/prix, en particulier lorsqu'on inclut le transport aérien, puisque 31 % des touristes sont moyennement satisfaits et 16 % insatisfaits.

Cela ne remet toutefois pas en cause leur volonté de recommander La Réunion : 96 % des touristes se disent prêts à conseiller cette destination. Quant à renouveler l'expérience, 64 % des touristes d'agrément pensent revenir pour un prochain séjour. La proportion est naturellement encore plus forte parmi les touristes ayant des attaches sur l'île, 85 % pensent revenir.

Près de six touristes sur dix disent avoir connu La Réunion grâce à des parents ou des amis, et 14 % sont originaires de l'île (tableau 3).

En 2011, la part des touristes ayant acheté un voyage à forfait peine toujours à décoller : elle représente 16 % de l'ensemble des touristes (soit 61 800 touristes), contre 25 % en 2004 et 2005.

Comme en 2010, un quart des touristes profite de leur séjour dans l'océan Indien pour visiter d'autres îles, l'île Maurice restant en tête des destinations combinées à La Réunion.

[tableau 2] **Satisfaction des touristes : 91 % satisfaits de l'intérêt touristique de l'île**

	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Moyen	Satisfaisant	Très satisfaisant	Total
Qualité du transport aérien	5	3	15	52	25	100
Qualité de l'accueil	4	2	6	49	39	100
Qualité de l'hébergement	4	2	10	45	39	100
Qualité de la restauration	3	3	9	54	31	100
Qualité des prestations	3	3	10	63	21	100
Intérêt touristique	5	1	3	27	64	100
Rapport qualité/prix (aérien inclus)	5	11	31	43	10	100
Rapport qualité/prix (aérien exclus)	5	8	27	48	12	100

Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

[tableau 3] **Les parents et amis conseillent La Réunion**

Moyen de connaissance de la destination Réunion	%
Parents et amis	58
Originaires de La Réunion	14
Reportages	4
Brochures	4
Publicité	1
Guides et ouvrages	2
Internet	1
Foires et salons	0
Autres	17
Total	100

Source : IRT - Insee, enquêtes flux touristiques 2011.

Un trafic record à Gillot

L'aéroport Réunion Roland Garros a enregistré un trafic record en 2011 et passe le seuil symbolique des deux millions de passagers : 2,138 millions de passagers ont été accueillis au départ ou à l'arrivée, soit une hausse de 8,5 % par rapport à 2010. Les mois d'avril pour le 1^{er} semestre (+ 20 %), et de septembre pour le 2nd semestre (+ 13 %) ont bénéficié des plus fortes hausses. En termes de trafic passagers, l'aéroport Réunion Roland Garros se situe au 11^e rang des aéroports français, et au premier rang des aéroports d'outre-mer.



Publication apériodique de l'Insee La Réunion-Martinique en collaboration avec ses partenaires locaux.

n°17 - juin 2012
ISSN : 1969-3532 - ISBN : 978-2-11-128186-8
Dépôt légal n°640
Directrice de la publication : Valérie Roux
Rédactrice en chef : Claire Grangé
Conception Graphique : Design System
Imprimerie : Print 2000

© Insee-2012 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur le site : www.insee.fr/reunion



Ont participé à la réalisation de cette publication :

- Jean-Noël ARNOUX et Françoise LEGROS, Insee
- Raoul VINCENT, IRT